

TERMES DE REFERENCE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DE LA FOPAO

13- 14 SEPTEMBRE 2010

HOTEL PULLMAN

ABIDJAN

• CONTEXTE & JUSTIFICATION

Conscientes de la nécessité impérieuse de se regrouper pour défendre leurs intérêts, les organisations d'employeurs de l'Afrique de l'ouest ont mis en place un cadre régionale de concertation et de coopération dénommé la *Fédération des Organisations Patronales de l'Afrique de l'Ouest* (FOPAO).

Celle-ci a été portée sur les fonts baptismaux à Bamako, les 17 et 18 mars 1998 et s'inscrit dans le cadre du processus d'intégration économique régionale engagé par les Etats à travers l'UEMOA et la CEDEAO.

La FOPAO est une organisation faîtière régionale, cadre de concertation, d'échanges, d'information et de représentation des organisations patronales des Etats membres de la CEDEAO et de la Mauritanie. Elle ambitionne de constituer une structure de référence dans la sous région et une force de propositions aux organisations communautaires, aux Etats, aux partenaires au développement et aux organisations internationales.

La FOPAO bénéficie à juste titre de l'appui d'organisations internationales telles que l'OIE (Organisation internationale des Employeurs), le BIT (Bureau International du Travail), la CPE (Confédération Panafricaines des Employeurs) et l'Union Européenne.

L'organisation regroupe aujourd'hui 16 membres dont cinq pays anglophones (Gambie, Ghana, Liberia, Nigeria, Sierra Leone), neuf pays francophones (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo) et deux pays lusophones d'Afrique de l'Ouest (Cap Vert et Guinée Bissau).

A l'issue de l'Assemblée générale de Conakry, tenue les 13 et 14 février 2006, le président du patronat de Guinée a été élu président de la FOPAO.

Le deuxième mandat du président en exercice de la FOPAO étant arrivé à expiration, il convient, conformément aux statuts de l'organisation, d'organiser une Assemblée générale électorale.

Par ailleurs, le besoin s'impose d'adapter les statuts et le règlement intérieur de l'organisation aux nécessités d'un meilleur fonctionnement.

C'est dans ce contexte que se tient à Abidjan, la présente assemblée générale mixte.

2. OBJECTIFS

2.1 Objectif général

Organiser l'assemblée générale mixte de la FOPAO.

2.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, la rencontre d'Abidjan permettra de :

- réviser les textes constitutifs de l'organisation dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire, en vue de l'adapter au développement actuel de l'environnement des affaires ;
- tenir compte des nécessités d'un fonctionnement rationnel, fonctionnel et dynamique afin de permettre à l'organisation de faire face aux nombreux défis que génèrent l'intégration régionale, les APE et la mondialisation ;
- faire le bilan administratif et financier et renouveler les instances dirigeantes de l'organisation sous régionale, dans le cadre de l'Assemblée générale Ordinaire.

3. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de cette rencontre, les résultats attendus sont les suivants :

- i. Les textes de la FOPAO sont révisés dans le cadre de l'AGE ;
- ii. Le rapport d'activités et le rapport financier de l'exercice écoulé sont adoptés ;
- iii. Le nouveau président de la FOPAO est élu.

4. DEROULEMENT

Les travaux de l'Assemblée générale Mixte se dérouleront en deux phases.

Au cours de la première phase se tiendront, le lundi 13 septembre, la 'Réunion des Experts' dans la matinée et le Conseil d'Administration dans l'après-midi.

La 'Réunion des Experts' regroupera les secrétaires exécutifs des organisations patronales nationales pour la préparation du Conseil d'Administration et les Assemblées du lendemain.

Le Conseil d'administration adoptera les rapports qu'il présentera à l'Assemblée Générale.

La deuxième phase de la rencontre débutera le mardi 14 septembre avec la cérémonie d'ouverture présidée par le ministre ivoirien de l'économie et des finances.

Elle se poursuivra par l'allocution du Président de la CGECI, M Jean Kacou Diagou et le discours du Président en exercice de la FOPAO, El Hadj Mamadou Sylla. Ces interventions seront suivies d'une communication de Mr Francis Sanzouango, expert au BIT sur le thème ' comment réinventer le monde de demain: le nouveau défi des organisations africaines d'employeurs pour répondre aux demandes des entreprises'

Le mot du Ministre Diby Koffi s'ensuivra, ouvrant la tenue, successivement, de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Après les travaux en AGE pour adopter les nouveaux textes et en AGO pour faire le bilan et renouveler les instances de la fédération, la rencontre d'Abidjan s'achèvera, après le mot de clôture du Ministre de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé.

Les membres de la FOPAO honoreront alors une audience qui leur sera accordée par son excellence, le Président de la République.

Un dîner offert par la CGECI mettra fin à ces journées.

5. ORGANISATION: *Accueil des participants, Protocole & Logistique* : (cf. Retroplanning)

6. PARTICIPANTS

Les participants statutaires attendus sont au nombre de 34, soient deux représentants des organisations patronales de la CEDEAO et de la Mauritanie auxquels s'ajoutent deux représentants de la FOPAO (Fédération des Organisations Patronales d'Afrique de l'Ouest)

Seront également présents les représentants et membres des structures suivantes :

- CGECI (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire)
- Entreprises membres de la CGECI
- Administration ivoirienne (Ministères de l'Economie et des Finances, de l'industrie et de la Promotion du Secteur Privé, des Affaires Etrangères, de l'Emploi)
- Partenaires au développement (Banque mondiale, FMI, BAD, CEDEAO, UEMOA, BOAD, UE, PNUD, ...)
- Autres participants (Centrales syndicales de Côte d'Ivoire, Chambres consulaires, ..)

Interviendront au cours des cérémonies les personnalités suivantes :

- a. M Jean Kacou Diagou, Président de la CGECI
- b. El Hadj Sylla Mamadou: Président en exercice de la FOPAO
- c. M Francis Sanzouango, Expert du BIT-ACTEMP
- d. M Diby Koffi, Ministre de l'Economie et des Finances
- e. M Dosso Moussa, Ministre de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé

f.

7. LIEU & DATE

- i. Lieu: Hôtel Pullman d'Abidjan
- ii. Date : 13 et 14 septembre 2010

8 PROGRAMME

Le programme des deux journées de rencontre s'articulera de la manière suivante :

LUNDI 13 SEPTEMBRE 2010

9h 00 - 10h30	Réunion des Experts
10h30 - 10h45	Pause Café
10h45 - 12h30	Réunion des Experts (suite et fin)
12H30 - 14h30	Déjeuner
14h30 - 16h00	Conseil d'Administration
16h00 - 16h15	Pause Café
16h15 - 18h15	Conseil d'Administration (Suite et Fin)
18h15	Fin des Travaux

MARDI 14 SEPTEMBRE 2010

8h - 8h45	Accueil et Installation des Participants et des Invités
8h45 – 9h00	Accueil du Président de la Cérémonie d'ouverture
9h00 – 9h15	Allocution de bienvenue du Président de la CGECI
9h15 - 9h30	Discours du Président de la FOPAO
9h30 - 10h00	Exposé de Monsieur Francis Sanzouango, Expert au BIT - ACTEMP <i>'Comment réinventer le monde de demain ? : le nouveau défi des organisations africaines d'employeurs pour répondre aux demandes des entreprises'</i>
10h00 – 10h15	Mot d'ouverture du Ministre de l'Economie et des Finances
10h15 – 10h30	Cocktail
10h30 – 15h00	Assemblée Générale Mixte <ul style="list-style-type: none"> • Assemblée Générale Extraordinaire • Assemblée Générale Ordinaire
15h00 - 15h45	Assemblée Générale Ordinaire Cérémonie de Clôture de Monsieur le Ministre de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé. <ul style="list-style-type: none"> • Mot du Président élu • Distribution Vision du Président • Mot de clôture du MIPSP
15h45 – 16h00	Point de presse
16h30	Audience avec Présidence de la République
20h30	Dîner de clôture